Litige Airbus-Boeing : une suspension des tarifs plus que bienvenue

Publié le 12 mars 2021

Ursula von der Leyen et Joe Biden ont annoncé, le 5 mars, la suspension pour au moins quatre mois des tarifs imposés dans le cadre du litige Airbus-Boeing. Ces tarifs impactaient les produits aéronautiques et les vins et spiritueux. Une solution négociée pourrait être trouvée dans les prochains mois.

Cet accord est une "*première étape dans le processus de désescalade*" commerciale. L'objectif est désormais de parvenir dans les quatre mois à venir à un accord pérenne sur de nouvelles règles encadrant le soutien public au secteur aéronautique.

>> Consulter les Nouvelles de Bruxelles